

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
29 septembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 29

2022D127

**OBJET :**

**10b. CRÉANCES  
COMMUNALES DU  
BUDGET ANNEXE DE  
L'ESPACE CULTUREL  
ROBERT HOSSEIN.  
ADMISSIONS EN NON  
VALEUR.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 17/10/2022

Reçu en préfecture le 17/10/2022

Publié le 18/10/2022

ID : 059-215904004-20221005-2022D127



L'an deux mil-vingt-deux, le cinq OCTOBRE à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. MORVAN Hervé – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – Monsieur TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme BEURAERT Martine, **procuration** à M. DUYCK Joël  
Mme BOULENGER Delphine, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra  
M. DECREUS Christophe, **procuration** à M. SERE Soarey Idriss  
M. DELFLY Jean-Louis, **procuration** à M. MORVAN Hervé  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien  
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine  
M. CITERNE Joël, **procuration** à M. DELVOYE Philippe  
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à Mme LORPHELIN Martine  
Mme PETITPRET Sabine, **procuration** à M. LORIDAN Bernard

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Il est soumis à l'assemblée l'état des produits irrécouvrables des exercices 2014 à 2016 du budget annexe de l'Espace Culturel Robert Hossein, dont Monsieur le Receveur – Trésorier Municipal de Merville demande les admissions en non-valeurs pour un montant total de 946,10 €.

Suivant les états ci-dessous :

Etat N°1 : 500,00 €

Etat N°2 : 446,10 €

Ces produits n'ont pu être recouverts en raison des motifs suivants :

- Surendettement et décision effacement de la dette

Il s'agit de titres de recettes émis au compte 758 afférentes aux produits exceptionnels divers (DVD – livres), dont le détail est consultable auprès du service finances de la commune.

L'assemblée est invitée à admettre en non-valeur ces titres de recettes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, admet en non-valeur ces titres de recettes et présentés par Monsieur le Receveur Municipal, pour un montant total de 946,10 €.

La dépense correspondante sera imputée au compte 6542 du Budget annexe de l'exercice 2022.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK



Le Maire

La Secrétaire de Séance

Sandra BOULENGUER – PLÉ



- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.